



**SNU CLIAS – FSU**  
163 rue de Charenton 75012 Paris  
☎ 01 42 87 43 00 📠 01 49 88 06 17  
✉ [snuclias@tiscali.fr](mailto:snuclias@tiscali.fr)



## **Pour un financement solidaire de l'assurance-maladie Contre les franchises Pour le droit à la santé pour tous et la prévention des risques au travail**

### **Avec les franchises, les malades paient pour les malades**

Les franchises contenues dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) succèdent à des remboursements successifs (forfait hospitalier, forfait d'un euro, etc...). De ce fait, la part qui reste à la charge des patients s'accroît, quel que soit leur revenu (240 euros en moyenne par an et par personne actuellement).

Le gouvernement prétend vouloir réduire les dépenses.

Pourtant, tous les chiffres le montrent, ce sont les pays qui « socialisent le plus la dépense » qui la maîtrisent le mieux, l'exemple des États-Unis est éclairant : avec 40 millions d'américains sans assurance maladie et alors que la part des dépenses de santé dans le PIB est de près de 15 %, la part de la dépense publique de santé n'y est que de 40%.

**On le voit, l'objectif réel n'est pas de réduire la dépense de santé globale, mais d'en diminuer la part socialisée, et de la transférer sur l'assurance privée.**

La lecture des comptes de la santé montre que la dépense moyenne de santé a augmenté pour les ménages et diminué pour la Sécu. Le gouvernement n'a pour seul argument que la responsabilisation c'est-à-dire la culpabilisation des malades. Mais qui va chez le médecin pour le plaisir ? Le gouvernement utilise la compassion envers les malades d'Alzheimer, pour faire payer davantage tous les malades, quelles que soient les pathologies. Et on sait bien que les dépenses de santé sont concentrées sur un nombre restreint de patients lourdement malades (la moitié des dépenses d'une année sont générées par environ 5 % des malades).

Les patients atteints de maladies graves doivent-ils être doublement pénalisés ?

### **Les franchises renforcent les inégalités de santé**

Près de 10% des patients n'ont pas de complémentaire. Pour beaucoup, ces franchises vont constituer un nouvel obstacle financier. Certains vont retarder une consultation, voire renoncer à se soigner.

Les pathologies s'aggravant sans soins, le recours à la médecine hospitalière sera plus important et donc plus coûteux, et la guérison plus aléatoire.

Les franchises sont donc inefficaces du point de vue de la dépense, en terme de santé publique et elles dégradent encore davantage les inégalités sociales face à la santé (il y a toujours environ 7 ans d'écart d'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre)

### **Le travail rend malade, le travail tue**

Nicolas Sarkozy parle beaucoup du travail, il faudrait « travailler plus pour gagner plus », il faudrait travailler plus longtemps pour avoir une bonne retraite.

Mais il se garde bien de s'interroger et d'interpeller les employeurs, qu'ils soient privés ou publics, sur les contenus du travail, et les politiques managériales qui mettent en concurrence les salariés.

Les troubles musculo-squelettiques, les accidents du travail, les maladies professionnelles, les risques psychosociaux sont sous-déclarés par les employeurs. Les « zolas », comme les ont surnommés les chercheurs de l'enquête Sumer sur les conditions de travail, devront-ils eux aussi pâtir de ces franchises ?

# **Le gouvernement doit retirer son projet de franchises !**

## **Pour la FSU, d'autres réponses sont possibles**

### **La sécurité sociale solidaire a encore de beaux jours devant elle**

Nicolas Sarkozy estime que notre modèle social n'est plus viable, il propose un nouveau contrat social, fondé sur toujours plus d'individualisation. Mais nous estimons que le système solidaire fondé sur les principes « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », est toujours d'actualité.

#### **Pour combler le déficit :**

- Il faut une politique ambitieuse d'emplois et de salaires.
- Il faut revenir sur les exonérations de cotisations sociales qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité et qui viennent encore d'être renforcées avec la loi TEPA. Et l'état doit rembourser ses dettes (5milliards en 2006)
- Il faut élargir le financement de la sécurité sociale aux revenus financiers aujourd'hui largement exonérés.
- Les charges indues, comme le coût de maladies professionnelles imputé au régime général doivent être réellement prises en charge par les employeurs.
- Il faut mettre en débat ce que la sécu, fruit du travail socialisé, doit rembourser.
- Il faut faire vivre la démocratie sanitaire, et non se contenter de quelques paroles d'experts même si leur avis est utile.

### **Il faut une autre politique de santé**

Le gouvernement a instauré un parcours de soins, qui n'améliore en rien l'efficacité du système.

Véritable maquis tarifaire, il ne modifie en rien les pratiques des médecins, pire encore, il a considérablement accru les dépassements tarifaires qui sont dans certaines régions de véritables franchises occultes.

Il est indispensable de redonner à l'hôpital public toute sa place dans l'organisation du système de soins.

Alors qu'il est financièrement étranglé et que le projet de loi prévoit la généralisation de la tarification à l'activité que nous contestons.

Nous souhaitons une nouvelle organisation du système de santé, qui mette en oeuvre une vraie coordination des soins entre professionnels de santé, l'engagement d'une réflexion sur le paiement à l'acte, la lutte contre le lobbying des industries pharmaceutiques qui pèse sur la prescription médicamenteuse :

- une large politique de prévention dans tous les domaines, par les dépistages, par une vraie éducation à la santé qui permette notamment de lutter contre les déterminants sociaux de santé - une juste indemnisation des victimes d'accidents du travail, et des maladies professionnelles

- une réelle prise en compte des risques environnementaux

**C'est pourquoi**

## **la FSU vous appelle à manifester massivement**

**le samedi 13 octobre à Paris  
(départ 14h place Vauban)**

Cette manifestation, initiée par la FNATH (accidentés de la vie) et l'ANDEVA (victimes de l'amiante) est soutenue par plusieurs organisations syndicales dont la FSU et la CGT, ainsi que les mutuelles de France et le collectif national contre les franchises et pour l'accès de tous aux soins.